Communiqué des correcteurs et correctrices de l'épreuve de philosophie du baccalauréat 2021 dans l'Académie de Montpellier (mardi 29 juin 2021)

Nous, correcteurs et correctrices de l'épreuve de philosophie du baccalauréat 2021 dans l'Académie de Montpellier, dénonçons de nouveau les conditions de correction qui nous ont été imposées cette année :

- instauration d'une correction via le logiciel Santorin :

Le fait de scanner les copies, de les stocker sur des serveurs et de les corriger en ligne est une aberration écologique. Les nombreux cas de copies mal scannées, non anonymisées, etc. ont compliqué le travail de correction. De plus, ce logiciel vise à instaurer une surveillance inutile et inacceptable de notre travail de correction. La création d'un nouveau statut de coordonnateurs de correction invités à surveiller le travail de leurs collègues via Santorin est inadmissible. Le logiciel Santorin permet une redistribution continue des copies entre les correcteurs et correctrices, empêchant toute organisation du travail de correction. Nous avons constaté des redistributions tout au long de la période de correction. Enfin, la correction en ligne rend très difficile la comparaison des copies ainsi que le travail d'harmonisation entre les correcteurs et correctrices, qui font partie intégrante de notre travail de correction.

- raccourcissement du délai de correction :

Jusqu'ici nous avions jusqu'au 2 ou 3 juillet pour corriger nos copies, cette année nous disposons seulement de 7 jours ouvrés (réunion d'harmonisation comprise) pour corriger l'intégralité de nos copies. Ce délai est largement insuffisant pour effectuer notre travail de correction.

- augmentation du nombre de copies par correcteur et correctrice :

L'organisation du grand oral en même temps que la correction de l'épreuve écrite de philosophie a conduit à une augmentation du nombre de copies par correcteur et correctrice. Certain-e-s collègues ont en effet reçu des demi-paquets afin de participer aux jurys du grand oral, ce qui a mécaniquement augmenté le nombre de copies dans les paquets de tou-te-s les autres. En outre, des collègues ayant des paquets complets (de 130 copies) ont également été convoqué-e-s pour pour les jurys du grand oral.

Réuni-e-s en assemblée générale aujourd'hui mardi 29 juin, nous constatons notre impossibilité de terminer la correction de nos copies et l'harmonisation des notes au sein de notre lot de copies dans le délai imparti. Nous décidons donc de terminer correctement notre travail de correction et d'évaluation en prenant les deux journées supplémentaires nécessaires pour ce faire.

Nous demandons, dès l'année prochaine :

- l'abandon du logiciel Santorin et le retour à une correction des copies originales dans leur version papier
- le retour à un délai raisonnable de correction, c'est-à-dire deux semaines minimum
- le retour à des réunions d'harmonisation permettant aux collègues de se retrouver physiquement

Nous continuons de revendiquer l'abrogation de la réforme du bac et du lycée, et le retour à un examen national du baccalauréat.